L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 72 rue de Chartres.
NOUVELLES DU JOUR.
DIMANCHE, 26 JANVIER 1880

Le mode d'élection présidentielle.—On sait à présent que le mouvement qui s'opère dans la législature de New-York pour changer l'usage établi de nommer les électeurs présidentiels est sérieux de fond, a causé une profonde impression dans tous les camps politiques de la capitale.

Ce bill a été présenté ouvertement sans que personne s'y attendît, et a été une surprise pour les membres des deux partis qui ne sont pas dans le secret des choses. On procède en ce moment à une complète révision de la législation particulière aux élections, et on espère faire disparaître les abus qui existent surtout à montrer qu'un grand nombre de républicains n'approuvent pas la manière dont M. Conkling fait usage de son influence pour réussir la candidature de Grant. Les trois dernières élections ont démontré que, suivant le mode actuel de vote, le parti républicain ne représente qu'une minorité du suffrage populaire. Les chiffres suivants fournissent la preuve de cette théorie :

1876—PRÉSIDENT

Tilden.	Hayes.	Cooper.
521,949	489,207	1,987

Majorité de Tilden sur les deux : 30,755.

1878—JUGES A LA COUR D'APPEL

Bentley (D).	Danforth (R).	Tenney (G).	Van Cott (Proh).
366,453	339,1118	80,132	4,364

Majorité républicaine sur les démocrates : 34,661.

Minorité républicaine sur l'ensemble du vote : 40,472.

1879—GOUVERNEUR

Robinson (D).	Cornell (R).	Kelly (S.D)	Lovis (G).	Moore (Proh).
375,790	481,567	77,366	20,186	4,637

Majorité de Cornell sur Robinson : 43,777.

Minorité de Cornell sur Robinson et Kelly : 34,780.

Minorité de Cornell sur l'ensemble du vote : 59,512.

L'expérience ayant démontré que le mode actuel d'élection assurerait la nomination des électeurs présidentiels démocratiques si un candidat convenable était présenté par ce parti, M. Conkling a conclu qu'il fallait à tout prix empêcher une telle machine électorale, et c'est à cette fin qu'il veut aujourd'hui substituer le bulletin individuel par districts congressionnels au scrutin collectif par bulletin de liste. C'est là un procédé révolutionnaire au premier chef, mais à soyer et M. Conkling réussira à le faire adopter, ce qui est probable, car il tient cette législature dans sa main. Mais la question dans ce cas ne serait pas encore vidée, car il se pourrait faire qu'un certain nombre, un grand nombre même de républicains, qui ne sont rien moins qu'épris de Grant, refusassent de suivre M. Conkling sur ce terrain, et se révolteraient contre la discipline dont il ferait un si fâcheux abus. La législature aurait voté le mode de choisir les électeurs; mais comme elle ne saurait, même par ce moyen, imposer au peuple l'obligation de nommer ceux-ci ou ceux-là, le peuple serait libre de voter pour les adversaires d'un troisième terme, et nous croyons sincèrement que la tentative de M. Conkling tournerait assurément à sa confusion. (*Courrier des États-Unis.*)

La candidature de Grant.—Les journaux américains, dit le *Messager France-Américain*, après s'être occupés beaucoup trop hâtivement de l'élection présidentielle de 1880, ont laissé la question dormir pendant quelque temps, et maintenant ils semblent s'y revenir. Le *Herald* publie une longue lettre de Washington, dans laquelle son correspondant tâche de rendre compte du courant actuel de l'opinion. Il s'attache surtout à montrer qu'un grand nombre de républicains s'effrayent de l'attitude prise par M. Conkling dans la candidature. Ainsi M. Don Cameron, président du Comité national, dit à qui veut l'entendre que le sénateur de New York n'aspire nullement à la présidence et qu'il n'a d'autre désir que de faire élire le général Grant. Ceux qui connaissent le mieux M. Conkling n'admettent nullement cette assertion et savent fort bien qu'il n'a pas renoncé à l'ambition de la magistrature suprême. A ce propos, du reste, on a remarqué que quand le général Grant est venu à Philadelphie, il a pris repas la maison de celui qui était considéré naguère comme un de ses plus intimes amis, et qu'il a même déclaré à quelqu'un que le sénateur Conkling ne jouissait plus de sa confiance, comme autrefois.

Quant aux chances du général Grant lui-même comme candidat à la présidence, le correspondant constate qu'elles se sont beaucoup affaiblies depuis quelque temps, par suite de la froideur avec laquelle le général avait été reçu dans le Sud, et que les chefs du parti républicain ne montrent aucun enthousiasme à cet égard. Quant aux journaux du même parti, il n'y en a pas plus d'un quart ou d'un cinquième qui se montrent prêts à soutenir cette candidature.

La révolution au ministère de la guerre.

Grand émoi aux bureaux de la guerre. Tout le monde est remercié, c'est-à-dire tous les directeurs sont renvoyés. C'est, comme on dit, dans l'armée, un "chambardement général."

Le général Davout, chef d'état-major général, est renvoyé et remplacé par le général Blot, qui commande une division d'infanterie à Arras. Le général Blot a déjà occupé le poste de sous-chef d'état-major au ministère, et a été renvoyé par le général Berthaut, à qui il semblait inutile.

Le général Seré de Rivières, directeur du génie, qui a conclu dans le procès Basaine, est renvoyé. Il partira dans deux mois.

Le général Thoumini de la Hanlle, directeur de l'infanterie, est renvoyé.

Le général Grandin, directeur de la cavalerie, est renvoyé.

Le général Schneegans, directeur de l'artillerie, est renvoyé. Il est remplacé par le général Soupé.

M. Remandin, directeur de la comptabilité, est renvoyé.

MM. les généraux de brigade de Cools et Foy, sous-chefs d'état-major sont fortement menacés.

Le maréchal de Canrobert perd ses fonctions de président de la commission de classement. Il n'en plus rien que maréchal de France.

Le général Jac d'Annale et le général Ballguy, inspecteurs généraux de corps d'armée sont privés de leurs fonctions et radicalement simples généraux de division sans emploi.

On voit que le nouveau ministre de la guerre, général Farre, n'y va pas de main morte.

Ses parents à deux fois ne se font point connaître. Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

Les élections sénatoriales de la Dordogne.—Deux élections sénatoriales vont avoir lieu dans la Dordogne afin de remplacer Mrs. Pierre Magne et Paul Dupont, décédés. Un groupe important d'électeurs républicains ont offert la candidature à Mm. Garrigat, député de Bergerac, et Chavoix, député de Périgueux; ces messieurs ont adressé une lettre au "Réveil de la Dordogne" dans laquelle ils déclarèrent qu'avant d'accepter les deux candidatures qu'on leur proposait ils croyaient devoir attendre qu'elles aient reçu l'assentiment de la majorité républicaine des divers cantons du département.

Cependant, Mrs. Garrigat et Chavoix disaient dans leur lettre :

Si la majorité de nos amis politiques pense que nous pouvons être plus utiles au Sénat qu'à dans la Chambre des députés à la cause républicaine que nous avons servie avec tout le dévouement dont nous sommes capables, nous sommes prêts à sacrifier nos préférences personnelles pour le mandat que nous tenons actuellement de la confiance de nos concitoyens.

Les deux honorables députés de la Dordogne sont donc actuellement candidats du parti républicain.

Les conservateurs ne sont pas complétement d'accord. Mr. de Fourton, ancien ministre du 16 Mai paraît bien devoir rallier tous les suffrages réactionnaires, mais la situation est loin d'être nette au sujet de Mr. Gibiat, directeur du "Constitutionnel," qui a à compter avec une dizaine de compétiteurs, parmi lesquels nous citerons,—par ordre alphabétique,—Alexandre de Fayolle, député; Chassaing, conseiller général; de Colbey, ancien sous-préfet; de Constantin, bonapartiste militant; le comte de Damas, légitimiste; Decous de Lagrézière, ancien procureur général; Mr. Blanzat, président du conseil général, etc., etc.

Le concurrent le plus sérieux de Mr. Gibiat, paraît, s'il faut en croire des renseignements autorisés, Mr. le colonel Pierlaman, petit-neveu du maréchal Bugeaud.

Inutile pour le moment le tableau exact de la situation électorale dans la Dordogne ; nous reviendrons compte exactement des péripéties de la lutte.

—On annonce des prochaines débuts de Mlle Marguerite Ugalde, fille de la célèbre cantatrice de ce nom, à l'Opéra-Comique, dans le "Pré du Diable" d'Adam.

C'est également dans cette pièce que débuta jadis en même à la salle Favart.

—Il est beaucoup parlé de Rochefort depuis quelques jours, au sujet du départ prochain pour Nouméa dont il va prendre possession comme gouverneur. Il paraît que M. Rochefort a fait connaître son intention de ne point se rendre à son poste avant le 13 février prochain, date à laquelle M. Tirard, ministre du commerce, fera connaître officiellement la composition définitive du cabinet. Il est question de M. Jules Ferry pour le portefeuille de l'intérieur, de M. Waddington pour celui des affaires étrangères, de M. Lepère pour celui de la justice, de M. Magnin pour celui des finances, de M. Varroy pour celui des travaux publics, de M. Cochery pour celui des postes et télégraphes, de M. Lockroy pour celui de la marine, de M. Farre pour celui de la guerre, de M. Say pour celui de l'instruction publique, de M. Lepère pour celui de l'agriculture, de M. Victor Jaclard pour celui des beaux-arts, de M. Lacoste pour celui des colonies